

Note aux Rédactions

Mardi 21 septembre 2021



Aménagement de carrefour sur la RD2649 Commune de Saint-Waast-La-Vallée

Gestionnaire de près de 4 500 kilomètres de routes, le Département du Nord agit chaque jour pour les rendre plus sûres et confortables.

Depuis le lundi 20 septembre 2021 et pour une durée de cinq semaines (sous réserve des conditions climatiques), le Département du Nord entreprend des travaux de réaménagement du carrefour à l'intersection de la RD2649, de la rue de Bellignies (voie communale) et de la rue de la Passerelle (voie communale).

Ils comprendront :

- La pose d'une nouvelle bordure,
- La reprise de l'assainissement,
- La rectification de la courbure du virage,
- La création d'un îlot en axe de la voie,
- La rectification de la géométrie du carrefour,
- La mise en œuvre d'une nouvelle couche de roulement sur la chaussée,
- Le renforcement de la signalisation verticale et horizontale,
- L'aménagement des espaces verts.

Ces travaux ont pour objectif d'améliorer la sécurité des usagers à la fois dans la traversée du carrefour en modifiant sa géométrie et pour les usagers en approche en améliorant sa lisibilité.

Organisation des travaux :

Les travaux seront réalisés sous alternat de circulation.

Montant des travaux : 170 000 euros dont 42 500 euros financés par la commune de Saint-Waast-La-Vallée et 127 500 euros par le Département du Nord.

Mise en place des clauses d'insertion : Les entreprises chargées de la réalisation des travaux devront employer des personnes inscrites dans un parcours d'insertion pour un total de 30 heures prévues.



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020

Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des professionnels devant intervenir sur les chantiers départementaux, le Département du Nord s'assure de la mise en place par les entreprises, et avant le démarrage des travaux, de protocoles basés sur les préconisations de l'OPPBTP en matière de sécurité sanitaire. Les agents départementaux ont également suivi un protocole visant à assurer la sécurité de tous